

Date de l'arrêté : 05/05/2026	République Française Département : ARIEGE Arrondissement : Pamiers LEYCHERT - Commune
Objet : Arrêté portant autorisation d'occupation du domaine public	

ARRÊTÉ
N° AR_010_2026

portant Arrêté portant autorisation d'occupation du domaine public

La Maire de la commune de Leychert,

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment les articles L2212-1 et suivants,

Vu le Code de la voirie routière,

Vu la demande présentée par **M. Alexis ESTAQUE**, en date du 05/05/2026,

Considérant qu'il y a lieu de réglementer l'occupation du domaine public afin d'assurer la sécurité des usagers,

ARRÊTE :

ARTICLE 1 : AUTORISATION

M. **Alexis ESTAQUE** est autorisé à occuper temporairement le domaine public communal afin d'y installer un **échafaudage**, situé : **Hameau de Peyriguel – 09300 LEYCHERT**

ARTICLE 2 : DUREE

La présente autorisation est accordée à compter du **8 MAI 2026** pour une durée de **45 jours**.

ARTICLE 3 : CONDITIONS D OCCUPATION

Le bénéficiaire devra :

- Installer une **signalisation conforme** à la réglementation en vigueur
- Garantir la **sécurité des piétons et des véhicules**
- Maintenir un **passage sécurisé** pour les usagers
- Ne pas gêner l'accès aux propriétés riveraines ni l'accès des véhicules de secours

ARTICLE 4 : RESPONSABILITE

Le bénéficiaire est **entièrement responsable** des dommages pouvant être causés aux

tiers ou au domaine public.

ARTICLE 5 : REMISE EN ETAT

À l'issue de l'occupation, le domaine public devra être **remis en état à l'identique**.

ARTICLE 6 : EXECUTION

Le présent arrêté sera notifié à l'intéressé et affiché en mairie.

Fait à LEYCHERT, le 05 mai 2026